

PV de l'Assemblée générale du 6 avril 2011

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de l'AG du 20 octobre 2010
2. Communications
3. Bibliothèques
4. Locaux
5. International
6. Statut de l'université
7. Datcha
8. Activités
9. Divers

Mot de bienvenue et présentation de la CUAE.

1. APPROBATION DU PV DE L'AG DU 20 OCTOBRE 2010

Le PV est approuvé en l'état.

2. COMMUNICATIONS

Communications du comité :

- Jonathan Baud a été nommé secrétaire permanent à la CUAE et est entré en fonction le 1er janvier 2011.
- Un nouveau numéro du Regard critique est sorti, il aborde notamment la question des langues à l'université.
- Le comité a conçu un nouveau site internet plus pratique et moderne.
- Nous rappelons que l'UNES a lancé une initiative sur les bourses, soutenue par la CUAE, visant à harmoniser le système des bourses d'études et qu'il est toujours possible de récolter des signatures.
- Le secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, Mauro Dell'Ambrogio a proposé d'augmenter les taxes universitaires à CHF 4000.- par semestre. Nous suivons de près l'évolution de cette question.
- Un contre-sommet au G8 des universités aura lieu à Dijon du 5 au 7 mai 2011.
- La rencontre associations-rectorat aura lieu le 21 avril 2011.
- Le 1er avril a marqué l'entrée en vigueur de la LACI (assurance chômage) que nous avons combattue en référendum.
- Des réunions autour de la question du logement ont lieu tous les mercredis à 19h à l'ilôt 13.

Pas de communication de l'assemblée.

3. BIBLIOTHEQUES

Nous expliquons qu'une restructuration des bibliothèques de l'université de Genève est en cours et qu'elle suscite de vives réactions de la part de l'ensemble de la communauté universitaire. Bien que le rectorat refuse de communiquer un véritable projet, nous voyons qu'il s'agit d'une centralisation à outrance des différentes bibliothèques de l'université de Genève et qu'on se dirige vers une forte hiérarchisation et bureaucratisation des services.

A ce jour, l'assemblée de l'université et différents conseils participatifs ont voté des motions demandant notamment l'abandon du projet et l'implication du personnel des bibliothèques dans les prises de décisions.

Nous souhaitons soutenir les bibliothécaires dans leur lutte contre cette restructuration et nous

expliquons en quoi elle va également affecter les conditions d'études des étudiantes. Afin de soutenir les bibliothécaires, nous avons notamment participé aux assemblées générales de ces derniers et avons mis sur pied des campagnes d'affichages afin d'informer la communauté universitaire.

Après avoir répondu à des questions de l'assemblée, un étudiant propose de ne pas se contenter d'affirmer notre désaccord par rapport à cette restructuration, mais il souhaite entreprendre des actions plus concrètes.

Dans un premier temps, nous proposons de voter une motion exigeant l'abandon de la réorganisation structurelle des bibliothèques telle qu'elle est actuellement envisagée et l'élaboration d'un nouveau projet soucieux des besoins des usagers et impliquant les bibliothécaires dans les processus de décision (cf. la motion complète en document joint).

La motion est adoptée à la majorité des étudiantes membres de la CUAE présentes.

4. LOCAUX

Après un bref historique sur les locaux des associations et la lutte des associations d'étudiantes pour être relogées dans des locaux adaptés à nos besoins, nous faisons le point sur la situation actuelle. Le rectorat s'est engagé à reloger les associations dans les locaux sis au 8-10 Passage Baud-Bovy et le déménagement devrait normalement avoir lieu à Pâques.

5. INTERNATIONAL

Depuis quelques mois, on observe différents mouvements étudiants dans différents pays (Grande-Bretagne, Italie) qui s'opposent à la marchandisation de l'éducation. Les étudiantes s'organisent pour manifester leur mécontentement, elles occupent des universités et mettent sur pied des rencontres afin de discuter ensemble des problématiques liées à l'éducation et partager leurs expériences.

Afin de créer des liens et d'échanger des informations avec ces mouvements étudiant, la CUAE s'est rendue au sommet franco-italien Edufactory à Paris en février 2011. La rencontre a été très riche et a rassemblé plus de 300 personnes.

Du 5 au 7 mai aura lieu le contre-sommet au G8 des universités à Dijon. Des conférences, des débats et des ateliers auront lieu sur des thèmes tels que la marchandisation de l'éducation, la précarisation des conditions de vie des étudiantes et du personnel de l'université, les pédagogies alternatives etc.

La CUAE souhaite organiser un déplacement collectif si des personnes sont intéressées à se joindre à cette rencontre. Le cas échéant, nous ferons également une demande de subvention afin de financer le voyage. Nous distribuons une liste pour que les personnes intéressées s'inscrivent et qu'un déplacement soit organisé par la CUAE.

6. STATUT DE L'UNIVERSITE

Le statut de l'université a été élaboré par l'Assemblée de l'université et adopté en automne dernier par celle-ci. Il a ensuite été envoyé au Conseil d'Etat et pour l'instant, l'université est dans l'attente d'une approbation par ce dernier.

Nous expliquons les nouveautés :

-Les facultés se nomment désormais des Unités Principales d'Enseignement et de Recherche (UPER) et une autre entité, les Unités d'Enseignement et de Recherche (UER) correspondent aux centres et instituts interfacultaires. C'est soit le rectorat soit une faculté qui peut proposer de créer

ou de supprimer ces unités. Il y a actuellement un désaccord entre l'Assemblée de l'université et le Conseil d'Etat puisque l'AU souhaite garder le pouvoir décisionnel sur la création ou la suppression de ces unités alors que le Conseil d'Etat souhaite que le rectorat puisse créer une UER sans l'aval de l'AU.

-Les étudiantes, le personnel administratif et technique et le corps intermédiaire pourront faire partie avec une voix décisionnelle des commissions de nominations. Le Conseil d'Etat souhaite que cela figure dans le Règlement sur le personnel alors que l'AU souhaite que cette disposition figure dans le statut.

-Selon la nouvelle loi, le collège des professeurs n'est plus un organe; il ne figure donc plus dans le statut mais peut tout de même exister si les facultés le souhaitent.

-Concernant l'exonération des taxes, le critère de normalité des études a été supprimé.

Dans l'attente de l'approbation du statut par le Conseil d'Etat, nous sommes dans flou juridique, toutefois nous pensons que le règlement transitoire va continuer à s'appliquer d'ici là.

7.DATCHA

Suite à une décision de l'AG, le Collectif Datcha est un groupe de travail de la CUAE. Il doit donc se doter d'un statut et d'un règlement interne.

Ces documents ont été rédigés par le Collectif Datcha en collaboration avec la CUAE et l'Assemblée des délégués.

Le statut et le règlement interne sont tour à tour présentés à l'AG.

L'AG approuve le statut et le règlement interne à l'unanimité.

8. ACTIVITES

Nous expliquons brièvement le fonctionnement des groupes de travail et nous présentons les activités en cours.

Durant cette année, le groupe de travail migrantes a été très actif. Il s'est investi dans la campagne référendaire contre les projets de loi pour le renvoi des criminels étrangers et il a rédigé un Regard critique. Comme chaque année, le GT migrantes va préparer la séance d'information pour étudiantEs permis B qui aura lieu à la rentrée et il va se pencher sur l'examen pour porteur de diplômes étrangers jusque là donné et préparé par l'école de Fribourg qui doit maintenant fermer ses portes.

-Les cours de français pour migrantes ont continué ce semestre et ils rencontrent toujours autant de succès. Nous sommes toujours à la recherche d'enseignantes pour donner ces cours.

-Un atelier d'autodéfense informatique a été lancé et se réunit régulièrement.

-Un groupe de travail politique universitaire s'est réuni afin de discuter des problèmes liés à l'éventuelle hausse des taxes.

Vous êtes chaleureusement conviées à participer à ces différents projets et/ou à venir au comité qui a lieu tous les lundis soirs à Alcide-Jentzer dès 19h15!

9. DIVERS

-Une flashmob de sensibilisation au recyclage est organisée par le MELISE.

-Conférence sur le référendum sur le déclassement de la plaine de l'Aire le 19 avril en MR380.

-L'AEB a ressuscité sa fête annuelle qui aura lieu le 7 mai à l'Abarc à Vernier.

-L'AEAA est en pleine forme, le comité a été renouvelé lors de leur dernière AG et ils possèdent déjà d'un espace de stockage. Le comité se réunit tous les jeudis soirs à 18h.

-Le Youth Perspectives, des conférences sur l'éducation au XXI^e siècle auront lieu du 28 avril au 1er mai.

La séance est levée à 20h34 et nous passons à l'apéro !